

L'HISTOIRE



Envolée du DVD haute définition

L'année 2007 devrait voir l'envolée des DVD haute définition, grâce à la sortie de DVD et de lecteurs universels, compatibles avec les deux normes concurrentes, Blu-ray et HD-DVD, selon les professionnels. Pour rassurer les consommateurs qui hésitent à acheter DVD et lecteurs, de peur de choisir le format qui perdra, les studios Warner annoncent le lancement d'un DVD haute définition bi-format, gravé aux normes Blu-ray et HD-DVD (une sur chaque face). Warner compte, d'ici la fin 2007, distribuer ses films sur ce disque dual, baptisé THD (total high definition). ■

LE CHIFFRE

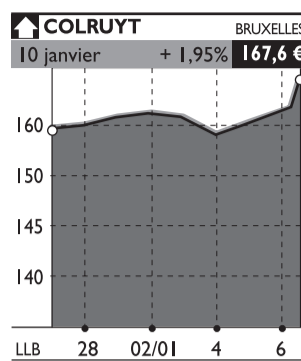
6%

Kinepolis vend plus de tickets

En 2006, Kinepolis Group a accueilli 23,9 millions de cinéphiles dans ses complexes, ce qui représente une hausse de 6 pc par rapport à 2005 (22,6 millions). L'année dernière, Kinepolis Group a enregistré une croissance de 6 pc, principalement due à la sortie de films à succès, tels que Pirates des Caraïbes 2, The Da Vinci Code et L'Âge de Glace 2, Les Bronzés 3 (France et Wallonie), Windkracht 10, etc. ■

EN FORME
Colruyt
tient le cap

Les actions du groupe de distribution belge Colruyt ont conservé une trajectoire positive mercredi en Bourse de Bruxelles alors que les marchés européens piquaient du nez. Les grosses valeurs pétrolières ont déprimé la cote. (Page 34)



Télécoms - FRAUDE

SMS : une énorme faille de sécurité

- ▶ Un spécialiste de la sécurité informatique réalise un test pour "La Libre".
- ▶ Il est possible d'envoyer un SMS à vos frais au départ de n'importe quel numéro.
- ▶ Tous les opérateurs sont concernés par ce risque de fraude sans précédent.

Installés dans les bureaux de la société informatique Draym (www.draym.com), nous avons assisté hier à une démonstration de fraude au SMS qui risque de faire grand bruit. Fabrice Myard, responsable de cette société qui héberge des sites Internet, a, en effet, découvert un peu par hasard sur Internet un programme qui permet d'envoyer gratuitement des SMS à n'importe quel numéro, mais surtout, au départ de n'importe quel numéro. Comprenez : à partir de votre numéro privé, et à vos frais, le cas échéant. En quelques secondes, sans nous montrer le programme en question pour des raisons évidentes de sécurité, Fabrice Myard, surveillé par l'expert informatique et télécom Thierry Mansvelt, est, en effet, parvenu à envoyer un SMS test (voir photo) d'un GSM de "La Libre" vers un autre GSM, alors que ces deux appareils dormaient sagement sur un bureau voisin. Surprenant ! Il existe donc un ou des logiciels qui utilisent Internet pour pirater les systèmes des opérateurs GSM. Fabrice Myard qui est un spécialiste de la sécurité informatique et télécoms s'est, en effet, retrouvé un matin



■ Fabrice Myard (Draym) et l'expert Thierry Mansvelt testent le système de fraude : les GSM n'ont pas bougé, mais un SMS est passé de l'un à l'autre !

forcé de "rebooter" un de ses serveurs informatiques qui refusait l'accès au site Internet d'un de ses clients. Le système ? "J'utilisais normalement un accès à distance débloqué par un SMS envoyé de mon GSM. Mais ce jour-là, je n'avais près de moi que mon deuxième GSM dont, le numéro n'est pas reconnu par mon système de sécurité." Pressé par son client, Fabrice Myard trouve en moins de 20 minutes sur Internet un programme qui lui permet de simuler un appel de son numéro de GSM vers son serveur. Et, à sa grande surprise, ça marche. Après vérification de l'existence de cette énorme faille de sécurité,

il prend avis auprès de l'expert Thierry Mansvelt. "Le 6 novembre dernier, nous avons fait un test sur le numéro d'un avocat, et j'ai ensuite dressé un procès-verbal que j'ai transmis le 8 novembre à l'IBPT (Institut belge des services postaux et des télécommunications), et aux ministres Marc Verwilghen et Freya Van den Bossche", nous explique Thierry Mansvelt. Sans réaction à ce jour ! Même après un rappel adressé le 12 décembre dernier à l'IBPT. "Or, "La Libre" a rapporté dernièrement l'explosion du nombre de plaintes chez le médiateur pour surfacturation!"

M.V.O. et P.V.C.

ÉPINGLÉ

"Réparer ? Ça va coûter cher !"

La faille de sécurité décelée par Fabrice Myard touche aussi l'envoi de MMS et d'e-mail. Il faut donc réparer au plus vite ce problème qui "touche tous les opérateurs", au risque de voir exploser les plaintes pour surfacturation. "Mais cela risque de coûter très cher", nous assure Fabrice Myard. Aux opérateurs, mais surtout aux consommateurs, avertit-il encore. "On effectue des paiements par GSM, des virements bancaires, et les SMS malveillants sont suivis de poursuites judiciaires !" Et que fait l'IBPT, le gendarme belge des télécoms ? "Nous n'avons pas connaissance de ce problème, mais a priori, cela concerne plutôt les Affaires économiques puisqu'il s'agit d'un vol", nous explique Georges Denef, à la direction de l'IBPT. Et les opérateurs GSM belges ? D'après Thierry Mansvelt, "ils sont tous au courant". On ne saurait toutefois les soupçonner de bénéficier sciemment de la surfacturation liée à ces SMS pirates. Chez Proximus, on semble avoir entendu parler de ce système, mais sans le prendre au sérieux. Il est vrai que les rumeurs de ce type sont légion. (P. V. C. et M. V. O.)

Armements - HERSTAL

New Lachaussée : la Chine enlève le contrat avec la Tanzanie

▶ Le contrat s'élève à 1,7 million d'euros. La société belge va être recapitalisée pour ce montant.

Les temps sont durs pour les entreprises wallonnes d'armement et la mise en place d'une législation belge de plus en plus restrictive ne fait que les fragiliser davantage. Plus d'un an après la polémique qui a entouré l'octroi puis le retrait d'une licence d'exportation pour du matériel militaire vers la Tanzanie, New Lachaussée (70 travailleurs) tente de réparer les dégâts collatéraux de cet échec. Confrontée à un moment donné à

quelques problèmes de trésorerie, l'entreprise basée à Herstal (en région liégeoise) est en passe d'être recapitalisée par ses actionnaires (principalement l'homme d'affaires Georges Forrest) pour un montant d'environ 1,7 million d'euros. L'information nous a été confirmée par des sources proches du dossier. L'accord de principe est acquis et l'assemblée générale des actionnaires avalisera, dans les tout prochains jours, l'opération.

Mais la recapitalisation ne mettra pas totalement New Lachaussée à l'abri. Car la Tanzanie, qui avait versé un acompte pour la commande d'une ligne de fabrication de munition, vient de

faire savoir aux dirigeants de l'entreprise qu'elle voudrait récupérer son argent. L'avance versée par les Tanzaniens s'élève à environ 5 millions d'euros pour un contrat dont le montant total affichait quelque 12 millions d'euros.

Et le million d'euros wallon

Si l'entreprise ne trouve pas de modalités de remboursement par tranche de l'acompte avec la Tanzanie, elle risque de nouveau d'être confrontée à des problèmes de trésorerie. La situation est d'autant plus fragile que le carnet de commandes est maigre. Le chômage technique serait programmé dès la semaine prochaine. De plus, la Région wal-

lonne ne lui a pas encore versé les subsides promis d'un million d'euros. "L'exécutif wallon n'est pas pressé pour nous aider, mais il n'a pas lésiné sur les moyens pour relancer le circuit de F1 de Spa-Francorchamps", s'indigne un représentant des travailleurs. "Le dossier de New Lachaussée est toujours ouvert et nous sommes prêts à aider l'entreprise. Mais il n'y a toujours pas de projet rentré et l'intervention wallonne doit être conforme à la réglementation et se faire en toute transparence", rétorque le ministre wallon de l'Économie et de l'Emploi, Jean-Claude Marcourt (PS). Le prêt de 4,2 millions d'euros a, lui, été octroyé par la Région, via la

Sogepa, son bras financier. Le dossier de la licence laisse un goût amer aux défenseurs de l'entreprise. Car le contrat vient d'être enlevé par la Chine qui aurait surclassé les Polonais, les Indiens et les Russes.

Outre la machine à fabriquer les munitions, l'empire du Milieu devrait aussi livrer à la Tanzanie des armes à moyens calibres. Le montant total du contrat s'élèverait à environ 25 millions d'euros. "Avec toutes les solutions proposées par le cabinet Simonet à l'époque, la Belgique aurait eu un œil sur ce qui va se passer là-bas. Aujourd'hui, avec les Chinois, rien n'est sûr", dit un observateur.

Philippe Lawson